

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 183/2025

Ets RESEAU DES INITIATIVES MOBILISEES POUR L'AUTOPROMOTION « RIMA ».

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 0049/MIN.AGRISA/SG/F/01/2025, conclu avec la Province de l'ITURI, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent soixante-un mille quatre cent (USD 461 400) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois mille deux cent vingt-neuf, quatre-vingt centimes (USD 3 229,80), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 11/09/2025

Directeur Administratif et Financier



[Handwritten signature]
M. GILBERT KAYEMBE MBAYI
Directeur Général